



SNUDI FORCE OUVRIERE 13

Syndicat National Unifié des Directeurs, Instituteurs
et Professeurs des Ecoles des Bouches du Rhône

www.snudifo13.org

13 Rue de l'Académie 13001 Marseille

Tel : 04 91 00 34 22 / 07 62 54 13 13

Fax : 09 57 49 82 49 Mail : contact@snudifo13.org

inFO Mail N°08 – 30 septembre 2014 – Affaire Jacques RISSO (suite et fin)

Merci de transmettre ce message à tous vos collègues !

AFFAIRE JACQUES RISSO (84)

Le recteur vient (enfin) d'exécuter l'ordonnance !

Communiqué du défenseur syndical de J. Risso

J. RISSO a reçu dans sa boîte i-prof une copie de l'ARRÊTE le nommant à compter du 26 septembre, à titre provisoire, **sur le poste de directeur d'école qui lui revenait de droit en application des règles en vigueur.**

Ainsi donc, en dépit des déclarations de M. BECK (IA-DASEN de Vaucluse) à la presse le 12 septembre, s'étonnant (!) du fait que « *Le Tribunal de Nîmes a retenu l'urgence* » et indiquant « *je ne pourrais la mettre en œuvre* » (l'ordonnance du 11 septembre), **la justice et la raison l'ont emporté !**

C'est un nouveau pas dans la réhabilitation de notre collègue et contre l'arbitraire.

Le Secrétaire Général du SNUDI-FO national, le Secrétaire Général de la Fédération nationale FO de l'Enseignement (FNEC FP -FO) et la Confédération FO sont intervenus à plusieurs reprises auprès des ministres de l'Education Nationale qui se sont succédé depuis le début de cette « affaire », et tout particulièrement **depuis le 11 septembre pour que l'ordonnance du juge des référés soit exécutée.**

Qu'ils en soient ici remerciés ainsi que le Secrétaire Général de l'Union Départementale des syndicats FO et Pierre FRACKOWIAK, IEN honoraire et ancien responsable syndical national, dont **le soutien et l'engagement n'ont jamais fait défaut.**

Merci à toutes celles et tous ceux qui, sous une forme ou une autre, se sont engagés à nos côtés pour que justice soit faite.

Le combat continue jusqu'à réparation de tous les préjudices subis par Jacques.

Plus aucun personnel ne doit se retrouver ainsi victime de l'arbitraire !

Avignon, le 28 septembre 2014
Chantal Fassié

Le SNUDI FO 13 se félicite de l'issue judiciaire favorable à notre collègue directeur du Vaucluse, à mettre au compte de la détermination sans faille de son défenseur syndical, Chantal Fassié du SNUDI-FO 84.

C'est une victoire pour nos droits, nos garanties liées à notre statut de fonctionnaire d'Etat.

Le SNUDI FO 13 réitère tout son soutien à Jacques RISSO et à son défenseur syndical FO pour obtenir réparation de tous les préjudices subis.

Ce qui est arrivé à Jacques **peut tous nous arriver un jour**. Dans ce contexte mouvementé, la profession a besoin d'un syndicat intransigeant dans la défense des intérêts collectifs et des dossiers individuels.

C'est pourquoi nous vous invitons à vous syndiquer au SNUDI FO

☞ **en renouvelant votre adhésion pour 2014 si ce n'est déjà fait**

☞ **en adhérant pour la première fois au SNUDI-FO** (une cotisation très "allégée" est proposée aux nouveaux adhérents prenant la carte 2014 pour le dernier trimestre de l'année !)

Je fais le bon choix, j'adhère au SNUDI FO !